

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES MINES et DE L'
ARTISANAT

CORRESPONDANCE

Doc
15)

page
16)

07/03/1984-01/06/1984

J.B.R.

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
B.P. 73 KIGALI.

KIGALI, le 1/06/1984

N° 0809/08/84/MINES

Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
KIGALI.

Memo

à traiter par
Date entrée *06-06-84*
No Classeur *11576/08/84*

Monsieur le Ministre,

Référence faite à votre lettre n° 1867/16.03.01/
COOP/AT du 15 mai 1984, je voudrais porter à votre connaissance que,
si effectivement le pays bénéficiaire des experts du Senior Experts
Service doit prendre en charge les frais de voyage de l'expert, lui
verser les allocations de subsistance et mettre à sa disposition un
logement, je ne compte pas utiliser de tels experts au sein de mon
Département.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT.

Mathieu
MATHIEU

Copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI.
- Monsieur le Ministre (TOUS) *chargé des affaires*
KIGALI. *Economiques*